



OBJET DU DOCUMENT

Ce document, composé de 6 pages, a pour objet de préciser les éléments du « Guide ministériel COVID-19 - Modes d'accueil du jeune enfant Version du 6 mai 2020 » afin de vous aider à choisir des produits de désinfection limitant à la fois le risque épidémique mais aussi le risque d'exposition involontaire des enfants et du personnel à des substances chimiques préoccupantes.

PRÉCAUTIONS POUR TOUS LES PRODUITS DÉSINFECTANTS :

- Si le produit n'est pas à la fois détergent et désinfectant alors il est impératif de nettoyer avec un produit détergent puis de rincer et laisser sécher avant d'appliquer le désinfectant ou la solution d'eau de Javel.
- Un rinçage est impératif pour toutes les surfaces ou objets pouvant être accessibles à la bouche des enfants (*jouets, tapis de sol...*).
- Les nettoyeurs-désinfectants ou désinfectants utilisés pour ces surfaces doivent être agréés « contact alimentaire ».
- Utilisez-les préférentiellement en l'absence des enfants et en aérant.
- Le temps de contact nécessaire (*avant rinçage*) pour atteindre une efficacité contre les virus est indiqué sur la fiche technique. Respectez le temps le plus long indiqué sur la fiche, généralement pas plus de 20 minutes ne sont nécessaires.
- Toujours déposer les produits en spray sur un essuie-tout ou une lingette microfibre pour éviter de projeter du produit (*parfois irritant*) dans l'air.
- Vérifiez la date de péremption de vos stocks.

- Dans le contexte COVID-19, ne pas utiliser le vinaigre blanc car il ne répond pas aux exigences nécessaires ni pour nettoyer ni pour désinfecter.

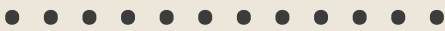
**VOUS DISPOSEZ D'UN NETTOYEUR-VAPEUR
PROFESSIONNEL ?**

Vous pouvez l'utiliser pour nettoyer et désinfecter sols et surfaces, la température élevée de la vapeur d'eau permettant de détruire le virus.

À noter, certains nettoyeurs-vapeur répondent à la Norme Afnor NF T72-110 mais cela est encore rare.

PRODUITS DE DESINFECTION EAJE

QUEL PRODUIT POUR DÉSINFECTER SOLS ET SURFACES ?



CAS 1

**VOUS DISEPOSEZ D'UN DÉTERGENT-
DÉSINFECTANT CONCENTRÉ
VIRUCIDE CONFORME À LA NORME
NF EN 14476**

CAS 2

**VOUS DISEPOSEZ D'UN SPRAY POUR
SURFACE DÉSINFECTANT PRÊT-À-
L'EMPLOI VIRUCIDE CONFORME À LA
NORME NF EN 14476**

CAS 3

**EN L'ABSENCE DE DÉSINFECTANT
VIRUCIDE, VOUS DISEPOSEZ D'UNE
SOLUTION D'EAU DE JAVEL À 2,6 %**

CAS 1

VOUS DISPOSEZ D'UN DETERGENT-DÉSINFECTANT CONCENTRÉ VIRUCIDE CONFORME À LA NORME NF EN 14476 (EN CONDITIONS DE SALETÉ SUR VIRUS NU OU ENVELOPPÉ) → voir détails sur la norme en p.6

- ✗ Il sera pratique car il est à la fois nettoyant et désinfectant : il vous dispense d'un nettoyage préalable.
- ✗ Vous pourrez l'utiliser en le diluant :
 - Pour les sols.
 - Dans un bac pour y nettoyer et désinfecter les jouets immergeables.
 - Dans un flacon spray pour les surfaces (refaire une nouvelle dilution tous les jours).
 - Pour toutes les surfaces pouvant être en **contact avec la bouche des enfants**, le produit devra être « compatible avec les surfaces alimentaires » et rincé.
 - Vérifiez aussi si votre nettoyant-désinfectant de cuisine respecte bien la norme NF EN 14476 en conditions de saleté sur virus nu ou enveloppé.
- ✗ Si vous disposez plutôt D'UN DÉTERGENT-DÉSINFECTANT EN SPRAY PRÊT-À-L'EMPLOI :
 - La forme spray n'est pas adaptée pour la désinfection des sols et des surfaces importantes.
 - Pour toutes les surfaces pouvant être en **contact avec la bouche des enfants**, le produit devra être « compatible avec les surfaces alimentaires » et rincé.

CAS 2

VOUS DISPOSEZ D'UN SPRAY POUR SURFACE DÉSINFECTANT PRÊT-À-L'EMPLOI VIRUCIDE CONFORME À LA NORME NF EN 14476 (SUR VIRUS NU OU ENVELOPPÉ) → voir détails sur la norme en p.6

- ✗ Il nécessite un nettoyage préalable avec votre détergent habituel. La surface devra être rincée et séchée avant désinfection.
- ✗ Ce produit s'utilise sur un essuie-tout ou une microfibre. Il existe aussi éventuellement sous forme de lingettes désinfectantes prêtes-à-l'emploi.
- ✗ La forme spray n'est pas adaptée pour la désinfection des sols et des surfaces importantes.
- ✗ Pour toutes les surfaces pouvant être en **contact avec la bouche des enfants**, le produit devra être « compatible avec les surfaces alimentaires » et rincé.

CAS 3

EN L'ABSENCE DE DÉSINFECTANT VIRUCIDE, VOUS DISPOSEZ D'UNE SOLUTION D'EAU DE JAVEL À 2,6 %

- ✗ Elle est plus réactive que les autres produits désinfectants donc il faut être très prudent à l'usage (voir p.3).
- ✗ Vous devez impérativement réaliser une solution diluée à 0,5% de chlore actif.
- ✗ Vous pourrez utiliser la solution diluée à 0,5% de chlore actif pour les sols, les jouets immergeables et dans un spray pour les surfaces non fragiles.
- ✗ Rincez sur toutes les surfaces pouvant être en contact avec la bouche des enfants.

... Pour les achats de produits professionnels - Dans tous les cas, faites évaluer votre produit par votre fournisseur selon le formulaire fournisseur* et changez éventuellement pour un produit plus adapté parmi les moins nocifs s'il est disponible.

*Formulaire à destination de vos fournisseurs pour vous aider à choisir un produit parmi les moins nocifs (en p.6).



PRODUITS DE DÉSINFECTION EJAE

LE POINT SUR L'EAU DE JAVEL

.....

COMMENT OBTENIR UNE EAU DE JAVEL À 0,5 % DE CHLORE ACTIF ?

La dilution se fait sur la base d'1 volume d'eau de Javel prête à l'emploi à 2,6 % de chlore auquel on additionne 4 volumes équivalents d'eau froide.

EXEMPLE



Une fois dilué, ce produit peut être mis dans un spray pour désinfecter les surfaces hautes.

Conservation : 24 heures maximum.

PROTOCOLE

- ✗ Il est essentiel de **nettoyer** avant d'utiliser l'eau de Javel (car elle se dégrade en présence de salissures) et de rincer le détergent et laisser sécher avant de désinfecter.
- ✗ Désinfectez ensuite avec la solution à 0,5 % de chlore actif.
- ✗ Respectez un temps de contact de 15 mn avant rinçage.
- ✗ Rincez sur toutes les surfaces pouvant être en contact avec la bouche des enfants.

POUR LES ACHATS DE PRODUITS PROFESSIONNELS

- ✗ Si votre fournisseur ne dispose pas d'une solution de Javel à 2,6 %, demandez-lui de calculer pour vous la dilution à réaliser pour son produit javéalisé.
- ✗ Évitez l'achat de pastilles « de Javel » qui n'ont pas les propriétés équivalentes à celles de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel) et peuvent contenir des substances nocives supplémentaires.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- C'est un désinfectant efficace MAIS elle a cependant des défauts :
 - Très réactive, elle est corrosive et toxique pour l'environnement.
 - Elle est inactive en présence de saletés ou de résidus de savons ou de détergents.
- Ne la mélangez surtout pas à du vinaigre ni avec aucun autre produit sinon il y a un risque d'émission de gaz toxique.
- Diluez-là uniquement dans l'eau froide.
- Vous devez impérativement réaliser une solution diluée à 0,5% de chlore actif avant de l'utiliser.



PRODUITS POUR L'HYGIÈNE DES MAINS EAJE

QUEL SAVON ?

.....

QUEL PRODUIT POUR LE LAVAGE DES MAINS ?

Vous pouvez utiliser vos savons habituels pour les enfants et les adultes. Ils auront tous une activité très importante pour la prévention de la transmission des virus et des bactéries.



Il existe néanmoins des critères limitant le risque d'exposition à des substances chimiques préoccupantes * :

- Idéalement un savon cosmétique liquide simple (*liste courte d'ingrédients*),
- Si possible titulaire d'un label de confiance,
- Avec pas ou peu d'allergènes listés selon la liste européenne.

LES LABELS DE CONFIANCE EN COSMÉTIQUE



..... Évitez les savons nettoyants et désinfectants 2 EN 1 qui peuvent contenir des biocides très irritants (risque d'abimer la peau en cas de lavages fréquents et de la rendre fragile et perméable).

* Demandez à vos fournisseurs de vous proposer des produits correspondant à ces critères.



PRODUITS POUR L'HYGIÈNE DES MAINS EAJE

QUEL GEL HYDRO-ALCOOLIQUE ?



QUEL PRODUIT POUR DÉSINFECTER LES MAINS?

- ✖ Les Gels Hydro-Alcooliques (GHA) ou Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) sont efficaces contre virus et bactéries sur mains propres et parfaitement sèches.



- ✗ Chez les jeunes enfants, tant que des lavages à l'eau et au savon peuvent être faits régulièrement, **il ne faudra pas recourir aux GHA.**
- ✗ Ces produits sont composés de plusieurs principes actifs : 1 ou 2 alcools (*action et séchage rapides*), éventuellement un autre biocide (*pour augmenter le spectre d'activité et la rémanence*) et des émollients (*composés ayant pour but d'améliorer la tolérance cutanée*).
- ✗ Les produits les plus simples sont à privilégier : à base d'un ou deux biocides parmi l'éthanol, un autre alcool (ex. propanol), ou le peroxyde d'hydrogène.
- ✗ **Vérifiez leur conformité à la norme virucide NF EN 14476.**
En l'absence de référence à cette norme vérifiez auprès de votre fournisseur que le produit est conforme à l'arrêté du 17 avril 2020 autorisant par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaires de certains produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocides désinfectants pour l'hygiène humaine.
: **Ces produits doivent porter une des mentions suivantes**
: **sur l'étiquette : « Solution hydro-alcoolique recommandée**
: **par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'antiseptie**
: **des mains » ou « Gel hydro-alcoolique pour l'antiseptie**
: **des mains - arrêté dérogatoire ».**
- ✗ **Autres critères limitant le risque d'exposition à des substances chimiques préoccupantes* :**
 - Produit ne contenant aucune substance de la famille des ammoniums quaternaires (*connus pour causer des allergies de contact*),
 - Sans parfum,
 - Sans colorant,
 - Avec pas ou peu d'allergènes listés selon la liste européenne.

** Demandez à vos fournisseurs de vous proposer des produits correspondant à ces critères.*

FICHE FOURNISSEUR

ÉVALUER LES PRODUITS DÉTERGENTS-DÉSINFECTANTS OU DÉSINFECTANTS UTILISÉS EN EAJE : (HORS EAU DE JAVEL) POUR LIMITER LA DIFFUSION DU SARS-COV2 ET LIMITER L'EXPOSITION DES JEUNES ENFANTS AUX SUBSTANCES CHIMIQUES POTENTIELLEMENT NOCIVES

NOTE POUR LES EAJE : Ce document est à destination de vos fournisseurs de produits d'entretien afin qu'ils évaluent les produits proposés ou achetés pour votre établissement et, le cas échéant, qu'ils vous proposent un produit mieux adapté à la situation épidémique.

NOTE POUR LES FOURNISSEURS : merci de remplir ce document et de proposer les produits de votre gamme répondant à un maximum de ces critères qui ne sont pas hiérarchisés. Nous vous remercions d'être particulièrement vigilant afin de proposer aux établissements accueillant des jeunes enfants des produits virucides efficaces, faciles à utiliser et présentant un risque chimique limité.

- **POUR LES DÉTERGENTS DÉSINFECTANTS :** 1 critère obligatoire : produit répondant à la norme NF EN 14476 (virucide sur virus nu ou enveloppé et en conditions de saleté)
- **POUR LES PRODUITS UNIQUEMENT DÉSINFECTANTS** prêts-à-l'emploi (hors eau de javel) : 1 critère obligatoire : produit répondant à la norme NF EN 14476 (virucide sur virus nu ou enveloppé).
- **CONCERNANT LA NORME :** la plupart des désinfectants ou nettoyants désinfectants courants sont efficaces s'ils respectent la norme de virucide NF 14476 (sur virus nu ou enveloppé, quelles que soient la ou les souches testées). Idéalement le produit devrait être validé selon la dernière version de la norme NF EN 14476 +A2 : 2019 (et sur virus enveloppé) mais peu de produits le sont en pratique car cette norme est très récente.

NOM COMMERCIAL DU PRODUIT ÉVALUÉ CI-DESSOUS

NOM DU FOURNISSEUR

LISTE DE CRITERES SUPPLEMENTAIRES POUVANT LIMITER LE RISQUE D'EXPOSITION CHIMIQUE NOCIVE POUR LES ENFANTS ET LE PERSONNEL

- ☐ Produit agréé contact alimentaire (TP4)
- ☐ Avec un temps de contact en virucide inférieur à 20 min (*un temps de contact plus long est difficile à mettre en œuvre dans les EAJE*)
- ☐ Certifié selon le référentiel **ECODETERGENT** 
- ☐ A base uniquement d'un ou plusieurs des biocides suivants : éthanol, peroxyde d'hydrogène, acide peracétique, acide lactique
- ☐ A usage professionnel avec une Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible
- ☐ Sans aucune substance comportant une phrase de risque entre H340 et H 373 (*Cancérogène Mutagène Reprotoxique*) dans la rubrique 3 de la FDS
- ☐ Contenant au maximum 5 substances à étiquetage de risques dans la rubrique 3 de la FDS
- ☐ Sans pictogramme d'étiquetage dits « CLP »  danger pour l'environnement ou danger pour la santé 
- ☐ Nécessitant le port de 2 Equipements de Protection Individuelle (EPI) maximum dont les gants selon la section 8 de la FDS
- ☐ Sans parfum
- ☐ Sans aucun allergène listé sur la fiche technique (*au sens de la réglementation européenne*)
- ☐ Produit à diluer
- ☐ Doté d'un système de dilution permettant un dosage simple (*par exemple poussoir doseur*)
- ☐ Livré avec des flacons moussers vides sérigraphiés (*pour la dilution et éviter les aérosols*)

LES CRITÈRES EN BLEU NE CONCERNENT QUE LES DÉTERGENTS-DÉSINFECTANTS

Nombre de cases « cochées » : _____